

# AVSCOA

## Nantes & La Roche/Yon

---



### Vos candidat-e-s SUD

#### COLLÈGE NON CADRES

##### TITULAIRES :

DOMINIQUE CHASLE  
CATHERINE DENFERD  
NADINE GANDON  
PATRICK CARBONE

##### SUPLÉANT-E-S :

NATHALIE OSSET  
JOCELYNE COUSIN  
BAKHTA BOUBEKEUR  
ERIC MOGET

#### COLLÈGE CADRES

SUD N'A PAS DE CANDIDAT DANS  
LE COLLÈGE CADRES  
NOUS LE REGRETTONS  
VIVEMENT ET VOUS INVITONS  
À VOTER SUD AU CE DE LA  
DIRECTION ORANGE OUEST

**Pour défendre  
Nos emplois  
Nos conditions  
de travail  
Nos salaires  
Nos qualifications**

**L**e 22 novembre, vous allez élire les délégué-e-s du personnel de votre nouvel établissement commun aux sites AVSCOA de Nantes et de La Roche sur Yon.

De 2009 à 2011, les délégué-e-s du personnel Sud vous ont constamment restitué l'essentiel des réunions DP, autant par écrit à travers nos nombreux comptes-rendus, qu'à l'oral à l'occasion des heures mensuelles d'information.

Durant ce mandat, l'emploi sur les sites de Nantes et La Roche a été une de nos premières préoccupations. Qui n'a pas constaté la baisse vertigineuse des effectifs sur nos lieux de travail, et particulièrement au 1014 ? Combien de CDD, d'apprenti-e-s et de contrats pro ont travaillé à nos côtés ? Combien parmi eux sont restés ? Le recrutement de nouveaux salarié-e-s en CDI a été l'axe majeur de nos revendications. Il le restera.

Autre fil rouge de ce mandat, l'acceptation des congés a été source de questions et de réclamations DP. Qui n'a pas rencontré de difficultés avec ses congés ? Pour Sud, le seuil d'absence de 15 % à 30 %, que l'entreprise accepte dans les services, est à l'origine des colères légitimes du personnel. Sud revendique, toujours et encore, un relèvement significatif de ces seuils d'acceptation de congés, seul levier existant pour répondre aux attentes de l'ensemble du personnel.

S'ils recueillent vos suffrages, les candidat-e-s Sud seront, à Nantes comme à La Roche sur Yon, à vos côtés pour imposer le respect de vos droits et l'amélioration de vos conditions de travail.

Novembre 2011



## Des Délégué-e-s du Personnel pour l'information et l'action

Cette élection des Délégué-e-s du Personnel est un enjeu important pour la défense de nos droits et de nos conditions de travail. Face à une direction, qui restructure en continu les activités (gestion d'Open après Convergence +, Davantage après le 118712, actuel projet PARC), supprime drastiquement les emplois en ne compensant pas les départs en TPS, fragilise le travail sur les villes moyennes, maintient la pression et les rythmes de travail, la résistance pied à pied est nécessaire.

Pour stopper une crise sociale sans précédent, les hauts responsables de notre entreprise ont parallèlement décrété un « nouveau contrat social ». Aujourd'hui, force est de constater que, sur le terrain, nous attendons toujours une amélioration significative de nos conditions de travail. Sur les plateaux téléphoniques, l'introduction de temps dédié aux loggages et déloggages et le relèvement des temps de pauses à 1/12<sup>ème</sup> du temps de travail, pour positifs qu'ils soient, ne peuvent occulter les attentes essentielles : une nouvelle organisation qui réintroduise l'autonomie au travail, un horaire de travail pour mieux concilier nos vies privées, une prise facilitée des congés, une révision atteignable des objectifs de ventes, une reconnaissance de la pénibilité sur les métiers en centre d'appels, une qualification supérieure au regard de la polycompétence de plus en plus généralisée.

Pour les représentant-e-s Sud, la véritable sortie de « crise » est à ce prix !

**Demain.... s'ils recueillent vos suffrages le mardi 22 novembre 2011, les candidat-e-s Sud seront les porte-parole utiles et proches de vos préoccupations. Elles et ils seront les relais de vos attentes et revendications, collectives et individuelles, pour défendre et faire respecter simplement vos droits.**

**Chaque voix comptera.**

**Votez pour la liste Sud, constituée de collègues présent-e-s au plus près de vous !**